



1

Jours

La déclaration de l'accident de service

dans SECURITE - MANAGEMENT DE LA SECURITE / Réf : SEC-MANA-07

Objectifs de la formation

- Examiner la procédure de déclaration d'accidents
- Analyser les accidents
- Identifier les mesures de prévention

Programme de la formation

A l'issue de la formation, les participants seront préparés à :

Matin

1. Identifier les enjeux

- Les différents types d'accidents
- Les impacts humains et financiers
- Les procédures de déclarations

2. Analyser les accidents : l'arbre des causes

- Descriptions des conditions de travail
- Causes de l'accident
- L'enquête
- La méthode

Après-Midi

3. Mettre en place des mesures préventives

- Les différentes méthodes



- Hiérarchiser les propositions
- Elaborer des plans d'action

4. Examiner la mise en oeuvre

- Améliorer les outils existants
- Mise en place de nouveaux outils
- Documents à fournir

Pré-requis

Aucune connaissance préalable n'est requise pour suivre cette formation

Public cible

Tout public

Pédagogie

Méthodes pédagogiques

- Exercices d'autopositionnement, partages d'expériences interactifs entre stagiaires
- Supports théoriques et pratiques
- Mises en situation

Modalités d'évaluation

- Les acquis des participants seront mesurés tout au long de la session de formation.
- L'évaluation privilégiera l'aspect formatif et les interactions participant/formateur. Elle pourra éventuellement prendre l'aspect d'un QCM.
- Une attestation de fin de formation reprendra l'ensemble des objectifs pédagogiques de la formation et sanctionnera l'acquisition des savoirs du participant.



SAS LEXOM

au capital de 25 000,00 €

Siège social : 155 Avenue René Privat - 07000 PRIVAS

N° SIRET : 510 869 274 00066 - RCS Aubenas

Code NAF : 85.59A / N° TVA Intra : FR 74510869274



LES FILIALES DU GROUPE LEXOM :



